



Proposition de rupture conventionnelle

Par **fleur franck**, le **30/11/2017** à **12:04**

Bonjour,
pouvez vous me dire quel serait le mieux pour moi entre un licenciement économique et une rupture conventionnel?

mon patron me propose une rupture conventionnelle;

j'ai 57 ans, je travaille dans cette société depuis 12/2015, je suis cadre avec une salaire de 3900 brut mensuel.

l'allocation chômage est -elle différentes entre les deux?

merci d'avance

Franck

Par **P.M.**, le **30/11/2017** à **13:29**

Bonjour,

Un rupture conventionnelle n'a pas pour vocation de se substituer à un licenciement économique et vous ferait perdre la possibilité d'adhérer au [CSP](#)...